

24 oct 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 24 octobre 2003](#)

Exposition universelle d'Aichi

Sur proposition de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui confirme l'engagement budgétaire pour la participation belge à l'Exposition universelle d'Aichi (Japon) en 2005.

Sur proposition de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui confirme l'engagement budgétaire pour la participation belge à l'Exposition universelle d'Aichi (Japon) en 2005.

Le Conseil des Ministres a, ensuite, chargé la Ministre de l'Economie de lui soumettre un protocole de coopération dans lequel sont déterminés les droits et obligations ainsi que la contribution financière des parties participantes. Après approbation, ce protocole sera transmis au Comité de concertation "Gouvernement fédéral - Gouvernements des Communautés et Régions "

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe